BRAZIL'S TRADE.

Consul General at Rio Janeiro Calls Attention to the Opportunities of Americans.

Consul-General Seager, writing from Rio Janeiro to the state department, in two elaborate reports just made accessible gives some exceedingly valuable information concerning Brazilian resources and trade with the United States. The consul-general calls attention to the profitable business that might be done in the shipment of Brazilian hardwood to this country. He says the traffic is now almost exclusively confined to rosewood, but there are many other fine woods in Brazil, some of which are much cheaper and even more beautiful than the one mentioned. Mining is neglected. It is confined to a few English companies, although the mineral wealth of Brazil is well-known. Coal equal to the best Cardiff exists in Rio Grande do Sul. The sugar cane industry has not been developed. The production of cotton is general but decreasing. On the other hand, coffee production has so increased as to create difficulties which contribute to the prevailing crisis in Brazil. The state of Sao Paulo, which led all the other provinces of the empire, now depends upon the one specialty of coffee culture.

Mr. Seager makes certain practical suggestions. One is that the time for investments in Brazil is while things are depressed. European capitalists, especially English, are investing now. Financial and technical experts who know the French and Portugese languages should be sent. A monthly or weekly trade journal should be established by Americans in Rio and published in the Portugese language. The consul-general indorses the proposition of Mr. Lippman, who furnished a part of his information, to have a syndicate organized in the United States to establish a permanent exhibition of machines, models and samples of various articles at Rio and at Pelotas.

STRANGE PEOPLE.

Four Families from Karpathian Mountains in Galicia Pass Through New York for Manitoba.

A group of strange people such as are seldom seen in New York appeared in Battery park the other day. They came to this country on the German steamship Pretoria and are bound for Winnipeg, Man., where they hope to win homes, fortune and prospects for their children.

The Ruthenians of the Weischsel river and the Karpathian mountains of Galicia, the northeastern province in Austria-Hungary, claim these immigrants as their children. There were four families of them, 25 souls in all, including 14 children.

The most striking peculiarity of the Ruthenians is their sheepskin clothes. They wear the woolly side next to their skin and the tanned sides out.

The women and children wear long, low coats extending to their knees, but no stockings or skirts, so that their legs are bare from the tops of their half boots to the bottom of their long coats.

The men, in addition to their long coats of sheepskin and their half boots, wear skin-tight trousers of linen. The hair of the men is long and tumbles about the neck and shoulders in great masses.

IN AN OCEAN OF SIRUP.

Young Man Immersed by the Bursting of a Barrel in River Street, Chicago.

The usual noonday throng in River street, Chicago, was treated to a very unusual and ludicrous sight at one o'clock the other afternoon.

A large barrel of maple sirup fell from the wagon of the Mannierre & Yoe Sirup company to the pavement in front of 32 River street, where it broke at the feet of a young man. The sticky fluid instantly surrounded the unfortunate young man, who, in his endeavors to jump out of the small lake of sirup fell flat on his face in the saccharine flood.

Slowly rising to his feet, his clothing and features saturated with the glutinative treacle, he again made an attempt to change his surroundings, but with no better success. By this time quite a crowd had been attracted by the fruitless endeavors of the young man to make his escape. Finally some one handed him the end of a long pole and pulled him out of the pond of sirup.

The sugar-coated man then made his way to the nearest clothier's and procured himself a new outfit, while two industrious porters removed all traces of the mishap from the street.

PROTEST AGAINST BLASPHEMY

Second Annual Parade of the Members of the Holy Name Society at Brooklyn.

More than 10,000 men, old and young, marched through the streets of Brooklyn the other day to show to the whole community that they were Christians. They were members of the Holy Name society. It was an open and public protest against the sin of blasphemy. The parade was the second of its kind that has taken place in Brooklyn. The Catholic societies inaugurated the public parade a year ago with the purpose of manifesting the "faith that is in us," and to make an impression on the public that would tend to decrease the use of profanity. The first demonstration was such a success and brought so many men to the society as members that it was decided to have one every year.

Levels of British Cities.

London and Liverpool are both at the level of the sea. Glasgew is 30 feet above it, Manchester is 50 feet and Birmingham 300 feet.

LOVERS SHUT OUT.

Students and Fair Co-eds Cannot Stroll on Campus at Night.

Stern Edict of the Faculty of Northwestern University, Supported by an Iron Fence and a Special Officer.

The stern edict of the faculty has gone forth. No longer will the students of Northwestern university at Evanston, Ill., stroll among the live oaks on the campus by moonlight with fair "co-eds" upon their arms. In years gone by these moonlight strolls have been a sacred and honored custom at Northwestern, but when the university threw open its doors to the students this year an impregnable iron fence surrounded the campus. In addition to this the faculty has detailed a special officer to patrol the campus after dark and to eject any and all trespassers. The cause of this action on the part of the faculty, it is said, is due to the fact that the students were beginning to abuse the privilege of last year. Some incorrigible spirits showed a propensity to decorate the flagpole in an unseemly manner, and the fact that the clock in the tower of University hall once pealed the hour of three at 2:30, causing Dr. Marcy to dismiss his class in geology, was attributed to the work of some of the secret organizations. Officer Bishop is met with all sorts of appeals from embryonic diplomats, one prominent student when hailed with his escort upon his arm producing a letter which he alleged was from Dr. Rogers himself, granting admittance to the couple to procure the young lady's gloves, which she had left in the registrar's office. It was too dark in the shadow of the oaks for the officer to read the permit, and he kindly offered his services in assisting to find the gloves. Both warmly objected to giving him the trouble, but, being of an obliging disposition, he accompanied them to the registrar's office, where a diligent search was made for the lost articles. When they could not be found the officer courteously escorted the pair back to the gate. In the meantime ho found that at least a dozen couples had slipped in during his absence, and the remainder of the evening was spent in tramping the campus over to expel the intruders. Many of the students are indignant at the new dispensation, and it is rumored that Dr. Rogers would better double his guard and brace the fence if he wishes to preserve it intact.

LIFE OF PRINCE BISMARCK.

London Newspapers Scathingly Review the Work of Herr Moritz Busch.

The leading newspapers in London scathingly review Herr Moritz Busch's "Life of Prince Bismarck," which was recently published. The general opinion is that both the author and his idol suffered greatly by the revelations made. The British naturally chiefly resent the late Prince Bismarck's expressions of hostility to Great Britain and to the queen and her daughter, the former Empress Frederick of Germany, with which the book teems.

The Daily Telegraph says that if the work reveals the real Bismarck, he lowered the moral tone of the whole of Europe, adding: "Everyone knew he made unscrupulous use of the press; but according to Herr Bausch he deliberately instructed his hirelings to disseminate about falsehoods."

The Times remarks: "It was reserved to the sublime unconsciousness of one of his sincerest worshipers to express all the meanness, duplicity and brutality which he combined with so many brilliant and admirable qualities."

NEW TERRIBLE TURK.

Wrestler Who Once Overcame Ill-Fated Yousouf Lands in New York.

A new "terrible Turk," a wrestler of giant size and fantastic attire, arrived in New York city as a steerage passenger of the White Star steamship Teutonic. Abdul Halil is his name. He comes from Andreanopolis, Turkey, and is accompanied by his trainer, Marco Poli, and his manager, Antonio Pierre.

Pierre was formerly manager for Yousouf, that other "terrible Turk" who was drowned in the Bourgogne disaster. He says that his new charge is the only man who ever defeated Yousouf, and claims that in Bayrut three years ago Halil in a wrestling bout that lasted four hours overcome the great Yousouf.

Halil is apparently well supplied with money, and came by the steerage as he was unable to obtain saloon accommodations on the Teutonic, there being no vacant staterooms when his party applied for passage. His weight is given as 360 pounds and his height as six feet six inches.

Merits of Tod Sloan.

A comparison having been made between the riding of the late Fred Archer, the famous English jockey, and Tod Sloan, Lord William Beresford has given the opinion that Sloan is a distinctly better jockey than ever Archer was.

First Section in Use.

The first section of the electric railroad to the summit of the Jungfrau, the famous mountain of the Swiss Alps, has been opened as far as the Asciger glacier, and it is expected the road will be finished by the year 1904.

Milan's Debts.

Milan, the former king of Servia, is again heavily in debt and is threatened with judicial proceedings by no less than seven money lenders.

APOLOGY OF AN EMPEROR.

Americans Arrested in Austria in the Possession of a Written One.

The facts concerning an incident occurring a few days before the empress of Austria left Vienna on her last journey has just reached London. Several American friends of the empress' reader, Mr. Barker, applied for permission to go through the castle at Lainz, which is the only emperor's residence closed to the public. Not only was the permission obtained by Barker from the empress, but the Americans were allowed to take cameras. When, however, they passed out of the castle gates they found themselves confronted by detectives who took possession of the cameras and placed their owners under arrest. There was no vehicle, and the Americans were marched to the jail in Vienna, a two hours' tramp. The enraged prisoners immediately in a communication to Barker declared that they were simply starving. The message added:

"We have had enough of your confounded Austrian castles and want to get back to free and independent America."

Barker showed the message to the empress while she was sitting in the grounds of Ischl villa. Her majesty laughed so heartily that the emperor put his head out of the window and asked what was the matter. He was informed of the circumstances and a few minutes later the wires were conveying the imperial messages inquiring the reason of the arrest and ordering the release of the Americans. The proudest possession of the suspects is the telegram containing the apologies of the emperor.

STANDS BY HIS POETRY.

The New Secretary of State, Col. Hay, Repudiates a Grave Accusation.

"There is a grave accusation against you," some one said in the corridor of the Holland house at New York city the other day to John Hay while he was resting between the embassy to Great Britain and the secretaryship of state.

"What is it?" he asked, languidly.

"You are accused of being regretful at having written the 'Pike County Ballads.' You are charged with repudiating the engineer 'whose ghost went up alone,' and the Yankee morality expressed in the verses:

"Saving a little child
And bringing home to his own
Is a demned sight better business
Than loafing about the throne."

Mr. Hay had the author's smile of satisfaction when the verses were quoted. Then he said:

"I repudiate these things? What a calumny. I said some time ago that I regretted the publication then of 'Castilian Days' without a preface. My ideas of Spain in 1871 were not ideas of Spain in 1897. To infer from that remark that I am inclined to criticise adversely even 'Castilian Days' is wrong, but you may understand how the inference occurred."

MARTHA WASHINGTON'S OVEN

Druggist Brainard Discovers It Among Heirlooms, with Letter Attesting Its Genuineness.

C. L. Brainard, an Oak Park (Chicago) druggist, while searching among some family heirlooms recently found an oven which had once belonged to Martha Washington, together with a letter giving a history of the relic.

The utensil has more the appearance of a kettle than an oven. It is a round iron pot about six inches deep and 13 inches in diameter. Originally it was suspended by chains to an iron tripod, but the tripod has been lost.

Martha Washington gave the oven to a Mrs. Mary Denning, in 1778, in exchange for some knitting. Mrs. Denning died in 1827 and the oven passed into the possession of her daughter, Mrs. Elizabeth Renshaw.

During the war of 1812 Mrs. Denning, who was living in Brandywine Manor, Pa., buried the oven in her yard with $300 in it. In 1840 Mrs. Renshaw exchanged her treasure for some coal oil and tobacco to E. W. Wright, a storekeeper of Coatsville, Pa., who was the grandfather of C. L. Brainard.

FEAT IN GASTROTOMY.

Remarkable Operation Performed by California Surgeons on a Male Patient.

A remarkable feat in surgery was performed at the city and county hospital at San Francisco a few days ago, and as a result John Rennie must hereafter struggle along through life with only one-half a stomach and about three-fourths the usual number of intestines. Rennie for some years had suffered from a stomach affection. He was removed to the hospital and prepared for an operation. On Friday Dr. Ellinwood and Dr. Rixford, assisted by Dr. Hoffman and Dr. Gibbons, performed the double operation known to the surgical world as pylorictomy and gastrotomy. A cancer was located at the junction of the stomach and a large intestine completely surrounding the opening. Half of the stomach and six inches of the intestine were removed. After the wound was closed the patient, who is 50 years old, rallied in an astonishing manner. He retains and digests his food, showing that the wound has healed, and the physicians say Rennie will recover.

Turkish Sultans.

Of the 88 sultans who have ruled the Ottoman empire since the conquest of Constantinople by the Turks 34 have died violent deaths.

Fiji Sunday Schools.

There are 40,000 native pupils in the Sunday schools of the Fiji islands.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Premier et le Second Districts.

Albert L. Johnson vs Gustave H. Magee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,248 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Mu at et Olympia, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Napoléon et Alexandre, et les avenues Canal et Cleveland. Les dits lots sont désignés par les numéros Trois, Quatre et Dix-neuf sur un plan dressé par S. Hernandez, en mars 1893, et mesurant conformément comme suit: les lots 3 et 4 mesurent chacun trente un pieds cinq pouces deux lignes et demie de face à la rue Canal sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes; et le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-cinq pieds deux pouces et trois lignes.

3° Onze certains lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Pierce, anciennement St-Jacques, avenues Carrollton et Cleveland, anciennement Gasquet, désignés par les numéros un, deux, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt trois, vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit, sur un devis fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 21 janvier 1892. Ledit lot No un forme l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles et faisant face à la rue Pierce. Lot No deux est contigu au lot No un et mesure vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à la rue du Canal sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos vingt et vingt-et-un se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland sur cent soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot vingt-six forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue Pierce, et mesure vingt-neuf pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur et de face sur la rue Pierce, et lot No vingt-sept mesure trente-deux pieds de face à la rue Pierce par une profondeur de cent quarante-sept pieds trois pouces entre lignes parallèles; et le lot No vingt-huit mesurant trente deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent quarante sept pieds et trois pouces, entre lignes parallèles. De ladite propriété ci-dessus la portion suivante a été relâchée. Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pierce et Canal et les avenues Carrollton et Cleveland, commençant à une distance de cent soixante-dix-huit pieds de l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesurant quatre-vingt-quatre pieds de face à la rue Pierce sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composée d'une portion du fond des lots originaux désignés par les numéros 22 à 26 inclusivement et d'une portion du lot original No 27 touchant au fond des dits lots 22 à 26 inclusivement.

4° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent etc dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois, dans le Premier District, désignés comme lots Nos treize et quatorze sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner ancien notaire comme plan No soixante-six-sept dans le livre de plans No deux. Lot No treize mesure vingt quatre pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue du Canal; quatre vingt deux pieds onze pouces de largeur dans le fondpar une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et cent soixante-neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Broad et le lot No quatorze mesure vingt-sept pieds de face à ladite rue du Canal sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 97 sur la rue Decatur et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent, appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Conti, Hayrose et St Louis, mesurant en mesure américaine trente quatre pieds cinq pouces de face sur ladite rue Decatur par deux cent quatorze pieds trois pouces plus ou moins de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le poursuivant
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lunn vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 21,421—En vertu d'un alias writ de fieri facias à Victor Maurer et, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et par ledit ancien shérif à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Claiborne, désigné par le No Dix de l'ilet No Quarante-Neuf sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840 déposé pour référence dans le bureau de D. L. McCoy, alors notaire en cette ville; et ledit lot mesure conformément audit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

2 Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans ledit Second District et borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Claiborne et étant composé de la partie du fond de plusieurs lots désignés par les Nos Quatre et Cinq de l'ilet No Quarante-Neuf sur le susdit plan tiré par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840 et mesurant et borné comme suit: Cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne formée par les lignes originales desdits lots Nos Quatre et Cinq; les mêmes mesures sur les projections de la ligne de côté du ci dessus lot No Dix, à plus près de la rue Claiborne, laquelle projection divise alors ladite portion de terre du restant des lots Nos Quatre et Cinq et de vingt-deux pieds un pouce et deux lignes sur cette portion de la ligne de côté la plus près de la rue du Canal, du dit lot No Quatre compris entre la projection de la ligne de côté du dit lot No Dix et de la ligne originale du fond du dit lot No Quatre et la même sur le côté opposé sur cette portion de la ligne de côté du lot No Cinq, lequel le divise du fond dudit lot No Dix. Le tout conformément à un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Benedict, avocat pour la plaignante.
7 oct—7 8 9 14 21 28—nov 4 10

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
Iermars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant les Nos 2925 et 2927 rue St-Claude.

Mme Mary Kopp vs William Grunstrom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Claude anciennement Bons Enfants Montégut, Presse et Morales maintenant Marais, désigné par le No 3 sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 9 janvier 1884 et mesurant conformément au dit plan vingt-neuf pieds cinq pouces 5 lignes de face sur la rue St Claude sur une profondeur cent dix-sept pieds un pouce quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson, avocat pour le plaignant.
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23 — déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme le No 7044, rue Magasins (anciennement rue Foucher).

Joseph Tanner vs Mme Anna M. Ellermann et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, désignés par les numéros six et sept, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant,
15 oct—15 21 28—nov 4 11 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 23 Novembre 1898.

Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Connue comme les Nos 742 et 744 de l'avenue Louisiana, entre les rues Annonciation et Chippewa.

Suburban Building and Loan Association vs Mme Josephine Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,591—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 23 novembre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Delachaise Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 20 sur un devis annexé à un acte passé pardevant S. Magner, notaire, daté le 11 mars 1869, et mesurant d'après ledit acte trente pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Canditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocate des plaignants.
21 oct—21 22 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

James Jackson vs Placide Reynes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,461.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Ste Marie, Carondelet et Félicité désignés par les Nos 66, 67 et 68, sur un plan par B. Buisson, voyer, le 9 janvier 1839, et déposé comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire, et lesdit lots mesurant comme suit: Lot 66 mesure trente pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur la ligne séparant du lot No 67. Cent un pieds cinq pouces sur la ligne séparant du lot No 67. Le lot No 67 mesure trente pieds de face à la rue Félicité cent pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 66 et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet.

Le lot No 68 mesure trente pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatorze pieds quatre pouces et touche au lot No 67 dans le fond.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et ilet adjoignant aux lots faisant face à la rue Félicité et mesurant trente pieds de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, la même étant la partie inférieure du lot No 74 sur ledit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839.

3° Un autre morceau ou portion de terre dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et dans le fond de la propriété décrite en second lieu mesurant trente pieds quatre pouces sur la ligne du fond de ladite propriété secondement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne de côté séparant du lot No 67 et environ vingt-cinq pieds plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces commençant à partir de la ligne du lot No 67 s'ouvrant sur une ligne oblique de huit pieds six pouces ensuite à environ sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet étant la partie du fond d'un lot de terre désigné par le No 73 sur un plan fait par J. A. D'Hemécourt, voyer, fixé à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, le 3 décembre 1866. Lesdits deux morceaux secondement et troisièmement décrits et formant ensemble un lot de trente pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté vers l'Avenue St-Charles et environ soixante-six pieds plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Carondelet séparant les deux morceaux ou portions de terre du reste desdits lots Nos 73 et 74, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 8 14 21 28 — nov 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

Propriétés de Valeur et Améliorées dans le Second District.

I. Coin des rues Douane et Galvez, connue par les Nos 2132 et 2134 rue Douane.

II. Coin des rues St-Louis et Derbigny, connue par le No 1733 rue St-Louis.

III. Local No 1525 rue St-Louis, entre les rues Marais et Villeré.

IV. Local vieux No 121 et maintenant nouveau No 521 rue Decatur, entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. Local Nos 515 et 517 rue Robertson, entre les rues Toulouse et St-Louis.

VI. Local Nos 137, 139 et 141 rue Claiborne (No 141 étant l'encoignure des rue Claiborne et Douane), **Nos 1710 et 1712 rue Douane,** entre les rues Claiborne et Derbigny.

VII. Et le Local 1317 rue Canal, entre les rues Franklin et Liberté.

—DANS L'AFFAIRE DE—

F. X. Fitzpatrick vs Peter Blaise

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant l'encoignure des rues Douane et Galvez, dans l'ilet borné par lesdites deux rues et Canal et Johnson. Ledit lot mesurant, au pied américain, vingt-huit pieds un pouce de face à la rue Douane, sur une profondeur entre lignes parallèles, de quatre-vingt cinq pieds six pouces, et face à la rue Galvez.

Secondement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé. Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le numéro vingt-trois de l'ilet No quarante cinq, borné par les rues Derbigny, St-Louis, Claiborne et Promenade Carondelet, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesure au pied américain vingt cinq pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur et face à la rue Derbigny de quatre-vingt-dix pieds et forme l'encoignure St-Louis et Derbigny.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No 12 B, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Marais et Villeré, sur un plan de C. Citroux, en date du 22 janvier 1849, lequel lot de terre mesure vingt-cinq pieds, onze pouces de face à la rue St Louis, sur quatre vingt-onze pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur (anciennement Levée) Chartres, Toulouse et St. Louis, désigné par le No soixante-douze sur un plan déposé dans l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant vingt pieds deux pouces et demi de face sur ladite rue Decatur sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 73, soixante-seize pieds de profondeur sur la ligne opposée, près de la rue St Louis, de la ouvrant à angle droit cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante-quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes d'une ligne, et vingt-cinq pieds cinq et demi pouces de largeur dans le fond, laquelle propriété porte le numéro municipal 121 rue Decatur.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par le No 192 compris entre les rues Robertson, Claiborne, Toulouse et St. Louis mesurant vingt-huit pieds de face sur la rue Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, les dimensions plus ou moins.

Sixièmement—Deux certains lots ou portions de terre, etc., situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 216, compris entre les rues Claiborne, Douane, Derbigny et Canal, mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, dimensions plus ou moins.

Septièmement Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Trémé) et Douane, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur cent-quatorze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. W. Flynn, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 23 Novembre de Deux Grands Ilets de Valeur dans le Sixième District.

Bernard Weis vs Henry L. Garland Jr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, compris dans l'Avenue Henry Clay, les rues Story, Delord et Bloomingdale ou State; mesurant deux cent quatre-vingt neuf pieds cinq pouces sur l'Avenue Henry Clay; cent cinquante six pieds dix pouces et sept lignes sur la rue Delord, cent cinquante trois pieds cinq pouces et six lignes sur la rue Story et trois cents pieds sur la rue Bloomingdale ou State.

2° Un autre ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville compris dans l'Avenue Henry Clay, les rues Story, Barrett et Bloomingdale ou State; mesurant deux cent quatre-vingt neuf pieds cinq pouces de face à l'Avenue Henry Clay; cent vingt huit pieds huit pouces et sept lignes sur la rue Story; cent un pieds six pouces et six lignes de face à la rue Barrett; et trois cents pieds sur la rue Bloomingdale ou State.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—